

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR) FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur uniformisée, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à la 100 000 \$.

Pour plus de détails, voir la section informations générales.

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

Propriétaire 1			
No téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel
Propriétaire 2			
No téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel

LOGEMENT

Adresse	Municipalité	Code postal
Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> Individuel/jumelé <input type="checkbox"/> Duplex <input type="checkbox"/> Maison en rangée <input type="checkbox"/> Copropriété (maximum de 2 logements)		
<input type="checkbox"/> Maison mobile : <input type="checkbox"/> propriétaire du terrain <input type="checkbox"/> locataire du terrain <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____		
Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : <input type="checkbox"/> Résidence d'accueil : _____ places (maximum 9) <input type="checkbox"/> Maison de chambres : _____ chambres (maximum 3)		
Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____		
Année de construction : _____ Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale? _____		

COMPOSITION DU MÉNAGE

Propriétaire(s)			
	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /
Conjoint(e)			
	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
Autres			
	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /
3			/ /

Nombre total de personnes dans le ménage : _____

Êtes-vous d'ascendance autochtone? Oui Non

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoVillage (RVI) au cours des 10 dernières années? Oui Non

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Réparations d'urgence (PRU) au cours des 5 dernières années? Oui Non

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Logement abordable Québec — volet Nord-du-Québec (LAQ-N) au cours des 10 dernières années? Oui Non

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 10 dernières années? Oui Non

TRAVAUX

Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment

Déficiences majeures	Cochez :
1) Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin);	1) <input type="checkbox"/>
2) les ouvertures (portes, fenêtres);	2) <input type="checkbox"/>
3) les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs);	3) <input type="checkbox"/>
4) la toiture (revêtement de toiture, pontage);	4) <input type="checkbox"/>
5) la structure (fondation et ossature du bâtiment);	5) <input type="checkbox"/>
6) l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique);	6) <input type="checkbox"/>
7) la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique);	7) <input type="checkbox"/>
8) le chauffage (appareil et système de chauffage);	8) <input type="checkbox"/>
9) l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).	9) <input type="checkbox"/>
Autres déficiences majeures admissibles : Surpeuplement;	<input type="checkbox"/>
Bâtiment inachevé – Date de début des travaux _____ / _____ / _____.	<input type="checkbox"/>

Décrivez brièvement la ou les déficiences majeures que vous avez identifiées :

INFORMATION GÉNÉRALE

Lire attentivement les informations suivantes et retourner la demande dûment complétée dans les plus brefs délais. Ne pas expédier de documents originaux. Joindre à la demande les photocopies des documents suivants :

- ✓ Taxes municipales de l'année 2015 ;
- ✓ Titres de la propriété (contrat d'achat) si les taxes ne sont pas à votre nom;
- ✓ **Déclaration de revenus fédérale 2015** accompagnée de l'**avis de cotisation fédéral**, ainsi que les déclarations de revenus fédérales des personnes demeurant de façon permanente dans la propriété;
- ✓ Si travailleur autonome : joindre une copie de l'état des revenus et dépenses.

Pour être admissible à un taux d'aide de 95 %, vous devez respecter les critères suivants :

- Avoir un revenu annuel du ménage n'excédant pas (selon les déclarations de revenus fédérales 2015) :
 - 27 500 \$ pour un ménage d'une (1) personne ou couple;

- 32 000 \$ pour un ménage de deux (2) à trois (3) personnes;
- 37 000 \$ pour un ménage de quatre (4) à cinq (5) personnes;
- 48 000 \$ pour un ménage de six (6) personnes et plus.

Le taux d'aide varie entre 95 % et 20 % en fonction du revenu et de la taille du ménage.

- Être propriétaire-occupant;
- La valeur uniformisée de la résidence principale, excluant le terrain, ne doit pas dépasser :
 - 100 000 \$ dans le cas d'une maison unifamiliale ou d'une maison mobile;
 - 100 000 \$ dans le cas d'un logement.
- Ne pas avoir personnellement bénéficié :
 - du Programme RénoRégion au cours des dix dernières années;
 - du Programme d'aide à la réparation des maisons (RénoVillage) pour les propriétaires-occupants au cours des dix dernières années;
 - du Programme de réparation d'urgence (PRU) au cours des cinq dernières années.
- Ce programme s'applique à l'ensemble des municipalités du territoire dont la population est inférieure à 15 000 habitants, soit : Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Ours, Yamaska, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel;
- Pour les résidents de Sorel-Tracy : être desservis par le service d'aqueduc **ou** par le service d'égout (**un seul** de ces services).

AFIN D'ÉVITER DES RETARDS DANS LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE, veuillez fournir des documents lisibles (photocopie seulement). Ces documents seront conservés à votre dossier et ne vous seront pas retournés.

Dès réception de votre demande, une première étude sera faite et l'avis d'inspection sera donné à notre inspecteur afin qu'il prenne rendez-vous avec vous.

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage. Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

NOTE : Les travaux exécutés avant l'autorisation du partenaire municipal ne sont pas admissibles à une aide financière.

ENVOI DE LA DEMANDE
<p>Votre demande doit être acheminée à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">Monsieur Benoit Jolicoeur, inspecteur MRC de Pierre-De Saurel 50, rue du Fort Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7</p> <p>Pour toute autre information :</p> <p>Téléphone : 450 743-2703</p>

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRE(S)		
J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.		
Signature		Année / Mois / Jour
Signature		Année / Mois / Jour
(À l'usage de la MRC)		Reçu à la MRC le <small>(Année / Mois / Jour)</small>
N° dossier :		